

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2011

**DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET
SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS - (n° 3519)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 126

présenté par
M. Cherpion-----
ARTICLE 12

À l'alinéa 10, après le nombre :

« 11 »,

insérer les mots :

« de la présente loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.